

## Journées Doctorales Foncier

16-19 octobre 2017, Montpellier

### Appel à communication

#### Présentation

Le Pôle foncier de Montpellier organise la septième édition des « Journées Doctorales Foncier », à la **Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier**, du **lundi 16 au jeudi 19 octobre 2017**.

#### Objectifs

Les Journées Doctorales Foncier ont pour **objectif de proposer un espace de discussions et d'échanges scientifiques sur la thématique foncière entre doctorants, jeunes docteurs et chercheurs spécialistes du foncier, relevant de différentes disciplines des sciences sociales.**

Les Journées Doctorales n'ont pas vocation à se substituer à l'encadrement des doctorants. La présence des encadrants est la bienvenue.

#### Organisation des journées

Chaque journée débute par une conférence plénière assurée par des chercheurs expérimentés (1h30).

Le reste de la journée est consacré à des présentations de travaux de doctorants et jeunes docteurs, discussions par des chercheurs expérimentés et débats.

Chaque doctorant/jeune docteur dispose d'un créneau de 90 minutes pour présenter son travail, écouter et réagir aux commentaires des discutants, et échanger avec l'assistance.

#### Langue de travail

**Les contributions écrites et les présentations pourront se faire en anglais. Néanmoins, la langue de travail principale sera le français.**

#### Financement

Le Pôle prendra en charge l'hébergement à Montpellier de l'ensemble des doctorants et jeunes docteurs sélectionnés pour la durée des Journées Doctorales.

Le transport et l'alimentation seront à la charge des participants.

Un nombre limité de bourses permettra de financer l'intégralité des frais de déplacement et de séjour de quelques doctorants et jeunes docteurs du Sud.

**NOUVEAUTE :** Cette année, les Journées Doctorales s'ouvrent aux jeunes docteurs, selon des modalités spécifiques (voir page suivante).

## Nature des contributions, modalités de soumission et calendrier

### Doctorants

Les travaux de thèse peuvent être présentés à différents états d'avancement. Le foncier ne constitue pas nécessairement l'entrée principale de la thèse, mais doit s'y articuler de manière suffisamment étroite pour justifier l'intérêt d'une contribution à ces Journées Doctorales. Les différentes disciplines des sciences sociales pourront être représentées. **Priorité sera donnée aux travaux portant sur le foncier rural ou péri-urbain au Sud.**

La participation des doctorants aux Journées Doctorales est soumise à un processus de sélection en deux temps :

- approbation par le comité scientifique **d'une proposition de communication de trois à quatre pages**, précisant la nature de la contribution (problématique, méthode, revue de la littérature, résultats empiriques ou théoriques), l'état d'avancement de la thèse, les principaux éléments qui seront développés.
- approbation par le comité scientifique du **document complet de la communication, de quinze à vingt pages.**

### Calendrier

**1<sup>er</sup> mai 2017** : date limite d'envoi des propositions de communication.

**24 mai 2017** : envoi des notifications par le comité scientifique.

**23 juin 2017** : date limite d'envoi des documents complets, pour les propositions ayant reçu un avis positif.

**8 juillet 2017** : envoi des notifications finales.

**15 septembre 2017** : date limite d'envoi des versions définitives des communications, pour transmission aux discutants.

### Jeunes docteurs

Une demi-journée sera consacrée à la discussion d'articles en préparation, présentés par de jeunes docteurs (ayant soutenu leur thèse après le 1<sup>er</sup> janvier 2015).

L'objectif est d'aider les jeunes docteurs travaillant sur le foncier à publier les résultats de leurs travaux.

La participation des jeunes docteurs est soumise à l'approbation par le comité scientifique **du document complet de la communication, qui devra se caler sur le format d'un article scientifique.**

### Calendrier

**6 juin 2017** : date limite d'envoi des communications complètes.

**8 juillet 2017** : envoi des notifications par le comité scientifique.

Informations et soumission des propositions de communication :

[pole.foncier@mshsud.org](mailto:pole.foncier@mshsud.org)

